

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique, auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASP1030030A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5121-12, L. 5121-13, L. 5121-14-1, L. 5311-1 avant-dernier alinéa, R. 5121-21 à R. 5121-31, R. 5121-34 à R. 5121-60, R. 5121-202 et D. 5321-7 à D. 5321-12 ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié, relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique, pour une durée de trois ans :

1° En qualité de médecin choisi sur une liste de deux noms proposés par l'Académie nationale de médecine :

Titulaire

M. Giroud (Jean-Paul).

Suppléant

M. Tillement (Jean-Paul).

2° En qualité de pharmacien choisi sur une liste de deux noms proposés par l'Académie nationale de pharmacie :

Titulaire

M. Claude (Jean-Roger).

Suppléant

M. Bonnemain (Bruno).

3° En raison de leur compétence scientifique dans le domaine de la chimie analytique, de la pharmacie galénique, de la toxicologie expérimentale, de la pharmacologie expérimentale, de la pharmacologie clinique, de la pathologie et de la thérapeutique :

Titulaires

M. Armengaud (Didier) ;
Mme Andrieu (Véronique) ;
M. Bakchine (Serge) ;
M. Barré (Jérôme) ;
M. Belegaud (Jacques) ;
M. Bergmann (Jean-François) ;
M. Bigard (Marc-André) ;

M. Biour (Michel) ;
Mme Bongrand (Marie-Claude) ;
M. Cohen (Robert) ;
M. Detilleux (Michel) ;
M. Diquet (Bertrand) ;
M. Doucet (Jean) ;
Mme Fourasté (Isabelle) ;
Mme Gayot (Anne) ;
M. Jacquot (Christian) ;
M. Juillièrè (Yves) ;
M. Liard (François) ;
M. Lièvre (Michel) ;
M. Marzin (Daniel) ;
M. Masson (Charles) ;
M. Oustrin (Jean) ;
M. Prugnaud (Jean-Louis) ;
M. Réveillaud (Olivier) ;
M. Riché (Christian) ;
M. Schved (Jean-François) ;
M. Vittecoq (Daniel) ;
M. Warnet (Jean-Michel).

Suppléants

M. Pein (François) ;
M. Bernadou (Jean) ;
M. Lépine (Jean-Pierre) ;
M. Becquemont (Laurent) ;
Mme Lebbe (Céleste) ;
M. Guerin (Jean-Michel) ;
M. de Korwin (Jean Dominique) ;
M. Serrie (Alain) ;
Mme Faucher-Grassin (Joëlle) ;
M. Gauzit (Rémy) ;
M. Monsuez (Jean-Jacques) ;
M. Rouveix (Bernard) ;
Mme Kuttenn (Frédérique) ;
M. Moulis (Claude) ;
M. Maincent (Philippe) ;
M. Pallardy (Marc) ;
M. Montagne (Olivier) ;
M. Baumelou (Alain) ;
M. Théry (Claude) ;
M. Guerbet (Michel) ;
M. Bardin (Thomas) ;
M. Talbot (Jean-Noël) ;
Mme Denninger (Marie-Hélène) ;
Mme Becchio (Mireille) ;
M. Trenque (Thierry) ;
M. Polack (Benoît) ;
Mme Legrain (Sylvie) ;
M. Trinh-Duc (Albert).

Article 2

Est nommé président de la commission d'autorisation de mise sur le marché : M. Vittecoq (Daniel).
Sont nommés respectivement premier vice-président et deuxième vice-président de la commission d'autorisation de mise sur le marché :
M. Bergmann (Jean-François) ;
Mme Andrieu (Véronique).

Article 3

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 28 janvier 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN